



Communiqué de Presse

Els Ampe (Open Vld)

**Echevine des Travaux Publics,
de la Mobilité et du Parc Automobile**

Marquages cyclistes temporaires deviennent définitifs

Bruxelles, 28 juillet 2016

Cette semaine, les marquages temporaires dans le centre de Bruxelles deviennent définitifs. Les pistes cyclables temporaires ont été introduites le 29 juin 2015, avec la zone piétonne. Après un test d'environ un an, 3000 m de pistes cyclables deviennent permanentes. 'Le nombre de cyclistes a doublé grâce aux pistes cyclables marquées. C'est pour cela qu'elles y restent. Les pistes cyclables seront également surélevées lors d'une prochaine phase', déclare l'Echevine bruxelloise des Travaux Publics et de la Mobilité, Els Ampe (Open Vld).

Le 26 juillet 2016, ce fût au tour de la place Fontainas, des rues de Laeken, de la Vierge noire, des Poissonniers, de Dansaert, Van Artevelde, des Six Jetons, des Bogards, du Midi, des Teinturiers et du Lombard.

Le 27 juillet 2016, c'était au tour des boulevards Maurice Lemonnier, Adolphe Max, Emile Jacqmain, de l'avenue de Stalingrad, des rues Saint-Michel, des Colonies, de Loxum et des Augustins.

Plus tard cette semaine, le marquage définitif pour les rues du Fossé aux Loups, de la Montagne aux herbes potagères, d'Assaut, d'Arenberg, de l'Ecuyer et des Alexiens sera effectué.

Els Ampe (Open Vld), Echevine des Travaux publics et de la Mobilité, tient ainsi sa parole de faire de Bruxelles une ville agréable pour tout usager, le vélo compris.

"Après le plan de circulation, c'est le plan vélo qui devient définitif. Pour le moment, les pistes cyclables sont marquées, cependant un permis de construire pour les pistes surélevées est en cours de préparation.

*Bruxelles fait un grand pas en avant afin de donner plus d'espace au cycliste ». **Explique l'Echevine bruxelloise des Travaux Publics et de la Mobilité, Els Ampe (Open Vld).***

INFO :

Cabinet de l'Echevine Els Ampe

Miriam Roemers

Directeur de Communication – Porte-Parole

+32 (0)490 49 39 95